

LES
COPTOSOMIENS DU CONGO BELGE

PAR

le Dr H. SCHOUTEDEN

(Musée du Congo belge, Tervueren).

Dans le *Catalogue raisonné des Pentatomides du Congo belge* que j'ai publié en 1909 dans les *Annales du Musée du Congo*, j'ai cité 55 espèces de Coptosomiens récoltés déjà dans notre Colonie.

Depuis j'ai eu l'occasion d'étudier de nombreux Coptosomiens congolais, appartenant principalement aux collections du Musée de Tervueren, et, parmi eux, j'ai rencontré diverses espèces inédites et d'autres non encore citées du Congo belge.

Plutôt que de me limiter à la description des nouveautés que j'ai eues sous les yeux, il m'a paru préférable de compléter mon travail de 1909, en donnant la liste complète de tous les Coptosomiens qui me sont actuellement connus de notre Colonie, et dont le total s'élève au chiffre respectable de 80 espèces.

De 1910 (date de la réorganisation du Musée du Congo) à 1914, nos collections se sont considérablement accrues, ainsi qu'on le constatera, en comparant à l'énumération de 1909 la liste que je publie ici. En effet, alors que parmi les 55 Coptosomiens que je citais en 1909, je n'en pouvais guère mentionner que quelques-uns

appartenant au Musée de Tervueren, actuellement nos collections renferment 64 des 80 espèces que j'énumère ici. Et parmi ces 64 espèces, il ne se trouve pas moins de 16 espèces nouvelles.

Ce résultat est dû en premier lieu aux nombreux et intéressants envois reçus du Congo et dans lesquels j'ai trouvé bien des choses intéressantes. D'autre part, ainsi que je l'ai fait pour les Tingides (*Rev. Zool. Afric.*, IV, p. 289, 1916), j'ai joint l'entièreté des Coptosomiens africains de ma collection aux séries du Musée de Tervueren, et notamment les spécimens congolais qu'elle renfermait.

En s'enrichissant de ma collection de Coptosomiens d'Afrique, le Musée du Congo est également entré en possession de la presque totalité des types des espèces décrites par moi, ainsi que de divers types de MONTANDON, KUHLGATZ et REUTER. Les séries de notre Musée ont pris, de ce fait, une importance considérable et comptent assurément parmi les plus riches qui existent à ce jour. Elles renferment plus des deux tiers de toutes les espèces africaines décrites actuellement.

Aphanopneuma WESTW.

Dans mon Catalogue de 1909, j'ai déjà pu signaler du Congo les quatre espèces connues de ce genre intéressant. Ma collection étant venue enrichir celle du Musée de Tervueren, notre Musée possède actuellement les quatre formes.

1. — **Aph. biloba** WESTW.

Du Congo, sans localité précise (ex collection SCHOUTEDEN).

2. — **Aph. sellata** SIGN.

Du Congo, également sans indication précise (ex collection SCHOUTEDEN).

3. — **Aph. Stali** MONT.

Du Congo, même remarque (ex collection SCHOUTEDEN).

4. — **Aph. vicina** SCHOUT.

Notre Musée possède actuellement le type de cette espèce (ex collection SCHOUTEDEN).

M. DELEVAL nous a également envoyé cet *Aphanopneuma* du Mayumbe.

Handlirschiella MONT.

Une seule espèce m'est connue du Congo belge, déjà signalée en 1909.

1. — **H. emarginata** MONT.

Ceratocoris WHITE.

Mon Catalogue cite quatre espèces de ces beaux Insectes. J'en ajoute aujourd'hui une cinquième, encore inédite.

1. — **C. bucephalus** WHITE.

2. — **C. cephalicus** MONT.

Cette espèce fut décrite du Congo par mon ami M. MONTANDON. Notre Musée en a reçu de nombreux exemplaires depuis 1909, provenant des localités que voici : Gali-Koko (CARLIER), Busira (WÆLBROECK), Hemptinne-Saint-Benoît et Luluabourg (CALLEWAERT), Oshwe (MAES), Tolo (MAES), Stanleyville (DUCHESNE), Yambata (MAYNÉ), Itoka (MAYNÉ), Ikengé (MAYNÉ), Éala (MAYNÉ), entre Bili et Lebo (M^{me} HUTEREAU).

En même temps que des mâles typiques, M. MAYNÉ a récolté à Yambata deux mâles d'aspect assez différent pour que je pense devoir les nommer.

F. brevicornis n. f.

Diffère de la forme typique par les cornes fortement réduites, n'apparaissant plus que comme un court lobe, arrondi au sommet, un peu plus long que large à la base.

Parmi les mâles que nous possédons, on trouve du reste des

exemplaires à cornes beaucoup plus développées que chez d'autres, les premiers répondant mieux au type de MONTANDON.

3. — **C. Colmanti** SCHOUT.

Les types de ma collection, récoltés à Mawambi et Lado, font actuellement partie des collections du Musée du Congo.

Nous nous sommes en outre enrichis d'exemplaires provenant de la même région qu'une partie des types sur lesquels j'ai établi cette belle espèce; Mawambi (GRAUER), Ukaika-Mawambi (GRAUER).

4. — **C. Pilettei** n. sp.

♀. De forme rappelant celle de la femelle de *Ceratocoris Horni* SCHOUT. Très convexe en dessus, peu élargie vers l'arrière, plus allongée que *C. Colmanti* SCHOUT. Entièrement noire, à l'exception des pattes, des antennes et d'une macule flavescence à la suture externe des segments abdominaux; les antennes sont flavescences, la partie distale du quatrième article, le cinquième sauf à son extrémité, le troisième légèrement rembrunis; pattes d'un flavescence ferrugineux, les fémurs presque entièrement d'un brun-marron; rostre d'un noir de poix. Tout le dessus densément et nettement ponctué. Tête à bords latéraux un peu convergents en avant des yeux, puis tronquée, le bord terminal faiblement sinué; la base imponctué, lisse, entre les ocelles, la partie apicale ridée longitudinalement. Pronotum ridé obliquement sur les côtés; bords latéraux modérément arqués. Disque de l'écusson moins nettement ponctué; les intervalles séparant les points, subcalleux.

Long. : (♀) 14.5 mm.

De l'Ituri, au sud de Beni (A. PILETTE).

Je suis heureux de pouvoir dédier ce remarquable *Ceratocoris* à M. ANDRÉ PILETTE qui en a enrichi nos collections. La femelle seule en est connue, mais je crois très probable que la conformation de la tête du mâle rappelle celle de mes *C. Colmanti* et *Horni*, ainsi que du *C. Poppiusi* que j'ai décrit récemment.

5. — **C. Seeldrayersi** MONT.

Ce bel Insecte n'était connu que par le type, une femelle, appartenant à M. SEELDRAVERS et que j'ai figuré dans mon Cata-

logue (pl. I, fig. 5). Le R. P. CALLEWAERT nous en a envoyé plusieurs exemplaires, parfaitement conformes au type, tous femelles malheureusement, qu'il a récoltés à Luluabourg, c'est-à-dire dans la localité même d'où provenait le type.

Severiniella MONT.

Ce genre a été créé par MONTANDON pour une espèce congolaise. Depuis, DISTANT et BREDDIN en ont décrit deux autres espèces, du Nyassa et du Benguela. C'est à tort que KIRKALDY, dans son Catalogue, cite l'*Elaphcozygum Goetzci* KUHLG. parmi les *Severiniella*. Cet intéressant Coptosomien, dont ma collection renfermait un couple de types ($\sigma\varnothing$), actuellement au Musée de Tervueren, représente une forme toute différente.

1. — **S. Haasi** MONT.

MONTANDON a décrit cette espèce du Kasai (Luluabourg et Bena-Bendi). Le Musée du Congo possède un couple de types ($\sigma\varnothing$), provenant de ma collection, et, de plus, une série d'exemplaires que lui a envoyés le R. P. CALLEWAERT, de Luluabourg et de Hemptinne-Saint-Benoît.

2. — **S. sp. ?**

Notre Musée possède en outre trois spécimens femelles récoltés dans le Katanga, deux d'entre eux par mon ami le D^r J. BEQUAERT, à Bukama, le troisième par la Mission agricole LEPLAE, à Kapiri. En l'absence du mâle, je ne puis identifier avec certitude l'espèce à laquelle appartiennent ces *Severiniella*.

Dokada SCHOUT.

En créant récemment ce genre pour deux espèces de l'Afrique orientale, j'ai déjà noté qu'il fallait y rapporter le *Cantharodes Montandoni* décrit par moi en 1909, bien que le mâle m'en soit encore inconnu.

1. — **D. Montandoni** SCHOUT.

Cette espèce a été établie par moi sur un exemplaire femelle provenant du Katanga. Notre Musée en possède actuellement un spécimen, provenant des collections rassemblées à Nieuwdorp par la Mission agricole du Prof LEPLAE.

Maesia SCHOUT., nov. gen.

Corps largement elliptique (sa plus grande largeur au niveau de la corie), assez bombé en dessus. Tête du mâle large et grande, non cornue; le tylus imperceptible; les juga très grands, contigus sur tout leur bord interne, celui-ci aussi long que la distance le séparant du bord externe de l'œil. Ocelles très rapprochés entre eux, fort éloignés des yeux, voisins du bord antérieur du pronotum. Pronotum déclive, plus de deux fois aussi large que long; le bord latéral arqué modérément entre l'œil et l'angle latéral; derrière l'œil, chez le mâle, le pronotum est coupé obliquement de dehors en dedans (où le pronotum à sa plus grande longueur), l'angle interne arrondi; antérieurement il est profondément échancré au milieu, les côtés de l'échancrure obliques, le fond subtransversal; — chez la ♀ l'échancrure part régulièrement du sommet postoculaire de la courbe latérale, et paraît donc moins profonde. Écusson large, guère plus long que le pronotum au niveau de l'œil, à peine plus large que lui, sa plus grande largeur en arrière du milieu, l'apex largement arrondi, sinué médianement chez le ♂. Partie coriace des élytres débordant nettement le pronotum et l'écusson, son bord externe arqué assez fortement. En dessous, la tête offre une dépression transversale de chaque côté, allant en s'atténuant du niveau des bucculae, où elle est forte, jusqu'en avant de l'œil; cette dépression, qui englobe l'insertion des antennes, est bordée entre cette insertion et le rostre, en arrière, par un rebord net (formant arrêt pour le premier article de l'antenne repliée): ce rebord s'arrête au niveau de l'insertion des antennes et derrière celle-ci on remarque une légère encoche; bucculae courts à bord libre arqué. Antennes à premier et cinquième articles subégaux, le troisième guère plus court, le quatrième moins long. Rostre atteignant le metasternum. Partie latérale amincie du prothorax rabattue fortement (comme chez les *Ceratocoris*); orifices prolongés en un sillon très allongé et assez étroit. Pattes comme *Dokada*. Ventre offrant une petite brosse oblique de chaque côté du sixième segment chez le mâle comme chez *Ceratocoris*; disposition des stigmates comme chez *Dokada*.

Je dédie ce nouveau genre à mon collègue, le D^r J. MAES, du Musée de Tervueren.

De l'espèce type, *M. Maesi*, je ne connais que le mâle, mais je crois devoir rapporter au même genre l'espèce que j'ai jadis décrite sous le nom de *Cantharodes dubius*, d'après des ♀. Ces exemplaires offrent également le rebord caractéristique sous-céphalique; mais les jugs ne sont pas développés comme chez le mâle, et la tête est fortement transversale : il y a donc dimorphisme sexuel net chez *Maesia*, comme aussi chez le genre nouveau que j'ai décrit sous le nom de *Dokada* n. gen. Ce genre en est toutefois distinct par la forme du pronotum du ♂, de la tête, par la dépression sous-céphalique limitée par un tubercule et non par un rebord, etc.

1. — **M. Maesi** SCHOUT. n. sp.

En dessus, brillant, d'un jaune plus ou moins ferrugineux, au moins sur la tête et les côtés du pronotum, abondamment tacheté et marbré de noir, cette dernière coloration envahissant presque toute la base du pronotum et formant sur l'écusson une grande fascie (très irrégulière) sur le disque, en arrière de deux grandes taches transversales jaunes, se détachant plus nettement, à la base de l'écusson près de la ligne médiane, ces taches mouchetées elles-mêmes du reste de quelques points noirs. La ponctuation est limitée aux parties tachées ou marbrées de noir qui naissent simplement par extension de la coloration noire marquant chaque point. Corie visible également variée de jaune et noir. Connexivum noir ou noir-poix, avec une tache calleuse flave aux sutures. Antennes à premier article flave presque en entier, 3 ferrugineux avec l'extrémité noir de poix, 4 (sauf la base) et 5 (sauf l'extrême base) noirs. Pattes d'un flave ferrugineux, les coxae, trochanters et la base des fémurs noirs ou noir-poix, au moins au bord supérieur; l'extrême bord apical des fémurs noirâtre, au moins sur les côtés; griffes noires distalement. Tête noire en dessous, sauf la région rostrale et un large triangle médian (à base antérieure et sommet au rostre), qui est flavescent ferrugineux, tacheté de noir; le fond de la dépression limitée par le rebord, également flave. Poitrine noir grisâtre, à l'exception des bords rabattus du prothorax, qui sont flavescent ferrugineux tachés de noir. Ventre noir, avec les côtés des segments 1-6 largement flavescent ferrugineux; sutures, impressions transverses des segments et stigmates noirs; genitalia du mâle noirs. Long. (longueur tête-écusson) : (♂) 13; lat. 10.5 mm.

Chez le mâle, seul connu, le bord libre des deux jugs décrit une large courbe continue, très faiblement sinuée latéralement et antérieurement, les jugs se recouvrent l'une l'autre au bord interne distalement. Les rebords sous-céphaliques sont fort marqués, formant sur chacun comme une lame nette bordant la dépression.

Je décris cette espèce nouvelle d'après deux exemplaires appartenant aux collections du Musée de Tervueren. L'un d'eux a été recueilli par mon collègue du Musée, le Dr J. MAES, à Oshwe, au cours de son exploration ethnographique de la région. L'autre, défectueux, a été recueilli, il y a plusieurs années, à Lukengé, dans le Kasai, par M. FONTAINAS.

2. — **M. dubia** SCHOUT.

Les types de cette espèce, provenant du Mayumbe et du Kamerun, qui m'appartenaient, font actuellement partie des collections du Musée de Tervueren. Chez *M. dubia* les rebords sous-céphaliques sont moins accentués, moins laminés, que chez *M. Maesi*.

Isoplatys MONT.

MONTANDON a créé ce genre pour une espèce, *Is. flavonotatus*, provenant du Congo français. Depuis la publication de mon Catalogue, en 1909, j'ai eu l'occasion d'examiner, au British Museum, le type de cette espèce, et j'ai pu ainsi constater que le *Cantharodes mayumbensis*, décrit par moi, appartient en réalité à ce genre. Ma collection renfermait des *Is. flavonotatus* provenant du Kamerun.

1. — **Is. mayumbensis** SCHOUT.

Notre Musée ne possède que les types de cette espèce, récoltés dans le Mayumbe, provenant notamment de ma collection.

Cantharodes WESTW.

Des huit espèces que je citais en 1909 comme faisant partie de ce genre, j'en ai retiré trois pour les placer respectivement dans les genres *Dokada* (*Montandoni* SCHOUT.), *Maesia* (*dubius* SCHOUT.) et *Isoplatys* (*mayumbensis* SCHOUT.). D'autre part, j'ai décrit, en 1911, un *Cantharodes* nouveau provenant du Kasai. Je connais donc actuellement six *Cantharodes* provenant du Congo belge.

1. — **C. Bouvieri** MONT.

Notre Musée possède un type de ce curieux Insecte, provenant du Congo français (ex collection SCHOUTEDEN), ainsi qu'un exemplaire récolté au Congo belge (localité?).

2. — **C. congolensis** SCHOUT.

Les types de cette espèce, provenant de Boma et du Kasai, sont venus enrichir, avec ma collection, les séries du Musée de Tervueren, qui en a, de plus, reçu un exemplaire récolté à Kondué par M. LÉONHARD.

3. — **C. exornatus** MONT.

Ma collection renfermait également un spécimen de ce *Cantharodes*, provenant du Mayumbe.

4. — **C. Lujai** SCHOUT.

Nous possédons ce *Cantharodes* de Kondué (LUJA).

5. — **C. maculatus** MONT.

Cette espèce nous a été envoyée depuis 1909 de diverses localités : Lukengé (FONTAINAS), Kondué (LUJA), Ganda-Sundi (DE BRIEY), Bili à Lebo (M^{me} HUTEREAU).

La var. *funebri* SCHOUT. est représentée dans nos séries par les types de ma collection, provenant du Kasai et du Mayumbe.

6. — **C. Rutherfordi** DIST.

M. MAYNÉ a récolté en grand nombre cette espèce à Congo da Lemba, dans le Bas-Congo. Il nous en a également envoyé la larve.

Niamla HORV. (*Libryaspis* KIRK., *Plataspis* St.).

La collection du Musée était fort pauvre en 1909, lors de la publication de mon Catalogue. Actuellement elle renferme la presque totalité des espèces connues du Congo belge, et, grâce à ma collection, une grande partie des *Niamia* d'Afrique.

1. — **N. angolensis** DIST.

Je rapporte avec doute à cette espèce un individu récolté à Kondué par M. LÉONHARD.

2. — **N. angulosa** HORV.

Un exemplaire de ma collection provenant très probablement de l'Ituri, outre une série récoltée dans le Kamerun.

3. — **N. bantu** n. sp.

Modérément élargie vers l'arrière, assez fortement convexe. En dessus entièrement noire ou d'un noir de poix, la partie apicale de l'écusson parfois un peu décolorée; à peine quelques très rares macules lisses, très petites et presque indistinctes, çà et là, de coloration rougeâtre ou flavescents ferrugineux; les sutures des segments du connexivum flavescents. Tête nettement ponctuée, sauf à sa base; le bord antérieur légèrement et largement échancré. Pronotum à bords antéro-latéraux assez arqués; la ponctuation plus forte antérolatéralement qu'à la base, la région médiane assez faiblement ponctuée, les côtés chagrinés. Écusson nettement ponctué, plus fortement sur les côtés et la partie apicale, la base par contre à peine visiblement ponctuée; les espaces séparant les points légèrement calleux et formant comme un réseau qui, çà et là, porte une des petites macules irrégulières indiquées ci-dessus, les dépressions latéro-basales peu marquées. Corie à macule calleuse basale orangée ou ochracée. En dessous, noire, la poitrine d'un gris cendré presque en entier. Ventre d'un flave ferrugineux, ponctué de brun foncé ou de noir; une large bande longitudinale médiane, la région latérale externe s'étendant plus ou moins vers l'intérieur, les sutures des segments et les impressions transverses de ceux-ci, ainsi que les stigmates, noirs ou noir de poix; les macules suturales pâles du connexivum se prolongent plus ou moins vers l'intérieur sur les segments ventraux. Pattes flavescents, plus ou moins ferrugineuses, orangées ou ochracées; les hanches, trochanters et la base des fémurs d'un noir de poix; les tarsi plus ou moins assombris. Antennes à trois derniers articles au moins en grande partie noirs. Processus labial du segment génital du mâle large, court et transversal, le bord apical quadridenté, les dents intermédiaires à peine plus accentuées que les dents extérieures.

Long. : (♂♀) 11-12.25; lat. 11-12 mm.

De l'Ituri : Boga, ainsi que du Kamerun (un exemplaire femelle de ma collection, chez lequel la coloration noire a envahi presque entièrement la face ventrale de l'abdomen).

Par sa coloration presque uniformément noire, cette nouvelle espèce se distinguera facilement de toutes les espèces africaines, cette coloration ne se retrouvant que chez certaines espèces malgaches.

4. — **N. Bayeri** n. sp.

Corps moins bombé en dessus que ce n'est le cas chez la plupart des *Niamia*, aussi large que long, guère rétréci en arrière, le pronotum étant à peu près aussi large que l'écusson à sa plus grande largeur, de telle sorte que l'ensemble du pronotum et de l'écusson forme en somme une sorte de rectangle légèrement transversal; les côtés du pronotum arqués largement, le sommet de l'arc reporté vers l'arrière. En dessus, brillant, le pronotum et l'écusson entièrement couverts de chaînons assez serrés de points noirs bien nets, formant des vermiculations ou marbrures denses, plus ou moins anastomosées, entre lesquelles la coloration foncière, flavescente pâle, apparaît sous forme de réseau calleux; sur le pronotum et l'écusson, la coloration claire et la coloration noire sont à peu près également réparties, la coloration noire des points s'extravasant quelque peu; les cicatrices du pronotum sont presque entièrement noires. Sur la tête, la coloration noire est un peu plus étendue; à la base, elle apparaît nettement sous forme des deux petites bandes longitudinales habituelles. Corie visible noire dans sa partie basale et dans sa partie distale, le milieu varié de flavescent; à la base même, une macule calleuse d'un flave orangé.

Dessous de la tête noir, sauf une tache au bord interne des yeux, une bande longeant les bucculae en dehors et une macule voisine. Poitrine d'un noir mat; les bords latéraux rabattus du prothorax d'un noir luisant, avec seulement une ou deux petites macules claires vers l'avant. Ventre d'un flavescent ferrugineux, plus pur en dehors; la zone médiane ainsi que les sutures, les impressions transversales, les stigmates et macules voisines, d'un noir pur ou noir de poix; le limbe externe noir, avec une tache flavescente marquant le niveau des sutures des segments; le segment génital du mâle noir de poix. Pattes d'un flavescent ochracé un peu orangé, les hanches, les trochanters et la base même des fémurs ainsi que les côtés de leur bord apical, les tibias en dessous partiellement et leur sillon supérieur à sa base, les tarses, sauf en dessus, noirs ou d'un noir de poix. Antennes à premier et deuxième articles, ainsi que la base du troisième, d'un flavescent ochracé, le reste noir.

Segment génital du mâle à pièce basale courte, transversale, tronquée distalement, le bord terminal trisinué, le sinus médian un peu plus étroit que les sinus latéraux et plus profondément incisé.

Long. : (♂) 10.25; lat. 11 mm.

Mon ami le D^r L. BAYER a récolté dans l'Ituri, entre Kwesi et Kilo, cette belle espèce que je suis heureux de lui dédier. Le *N. Bayeri* est très distinct par sa forme spéciale, en rectangle transversal, si l'on n'envisage que le pronotum et l'écusson, ainsi que par sa coloration particulière, mêlée de noir et de flavescent, comme chinée.

5. — *N. Borgerhoffi* n. sp.

Dessus fortement convexe; modérément élargie vers l'arrière; d'un flave plus ou moins orangé, brillante. La tête et le tiers antérieur (englobant les cicatrices) du pronotum sur toute sa largeur et nettement délimité en arrière, couverts d'un réseau dense de macules et marbrures d'un noir de poix, les cicatrices de même coloration; le pronotum latéralement et en arrière offre une étroite bordure d'un noir de poix, irrégulièrement corrodée en dedans, et le restant de sa surface est concolore, flave orangé. Écusson à extrême bord externe noir, ainsi qu'une série de petites taches, plus grandes à la base du bord latéral, où elles forment une bande courte, absentes sur un court espace après le milieu de la corie visible, puis reparaisant très petites sur tout le bord latéral et apical; d'autres taches à la base même de l'écusson, laissant un espace libre près de la courte bande latéro-basale, puis allant en augmentant d'extension vers la ligne médiane, ou la bande foncée formée par leur réunion est assez large (1 mm. environ), corrodée plus ou moins irrégulièrement et poussant une pointe en arrière, les dépressions latéro-basales peu marquées. Corie d'un noir de poix, tachée de flave, l'angle basal avec une macule ferrugineuse claire, peu marquée. Connexivum noir de poix également, les sutures externes flavescentes. Tête largement tronquée-arrondie en avant. Pronotum à bords antéro-latéraux modérément arqués, le bord postérieur assez profondément échancré; les parties marquées de noir ponctuées nettement bien que peu profondément, le reste quasi imponctué et lisse. Écusson très finement ponctué de brunâtre, un peu plus fortement en arrière, le disque imponctué, lisse.

En dessous, la tête est d'un flavescent ferrugineux, varié de noir. Poitrine d'un noir-gris, les segments plus ou moins flaves en dehors; les bords rabattus du prothorax flavescents tachés de noir dans leur partie externe, la zone interne non tachée. Ventre d'un flave-marron; les sutures des segments d'un noir de poix, plus largement au milieu, la ligne médiane étant occupée par une étroite bande percurrente noir de poix; les impressions transversales des segments et les stigmates noir de poix ou brun foncé; lames génitales de la femelle d'un noir de poix, claires en dehors; les côtés du ventre entièrement ponctués de brun ou noirâtre, même sur la zone externe, dont l'extrême bord est noir, marqué de flavescent aux sutures. Pattes flavescentes, les fémurs à

leur base même et en dessus, les tibias à l'extrême bout et dans le sillon supérieur, les tarses en dessous, sombres. Antennes à deux premiers articles et la base du troisième flavescents, le reste noirâtre; premier article nettement déprimé.

Long. : (♀) 8.75; lat. 8 mm.

Du Ruwenzori occidental (BORGERHOFF).

J'ai trouvé un unique exemplaire de cette remarquable et belle espèce parmi les Insectes récoltés au pied du Ruwenzori, sur le versant belge, par le lieutenant BORGERHOFF, à qui notre Musée doit également d'intéressantes collections d'Oiseaux et un superbe exemplaire de l'Okapi. Je me fais un plaisir de dédier ce nouveau *Niamia* au lieutenant BORGERHOFF.

6. — *N. Callewaerti* n. sp.

Assez fortement bombé, un peu plus large que long, se rétrécissant nettement vers l'avant, l'écusson étant fortement élargi en arrière. En dessus, d'un noir brillant; la tête vermiculée de flavescent, surtout en avant; le pronotum n'offrant plus que de rares petites macules flaves, parfois étirées en traits, un peu plus nombreuses au bord antérieur; ces macules sont calleuses sur les côtés du pronotum. Écusson offrant sur le disque de chaque côté de la ligne médiane, près de la base, une tache irrégulière d'un ferrugineux ochracé, coupée de points sombres ou formée de la réunion de taches plus petites resserrées entre elles; en outre toute la surface est semée de taches ou grosses gouttes calleuses d'un flavescent ochracé, assez espacées, peu distinctes cependant à la base même. Pronotum et écusson à ponctuation assez serrée entre ces taches, fine sur le pronotum (moins sur les côtés), plus forte sur l'écusson, notamment en arrière. Dépressions latéro-basales de l'écusson bien marquées. Corie visible à taches flaves rares; pas de callosité basale. Dessous noir, y compris les pattes; quelques petites taches sur la tête, ainsi que la base au moins des bourrelets portant les yeux, l'extrémité du sillon orificial, une macule externe du mesostethium, et une petite macule marginale à la suture externe des segments, flavescents ou d'un brun-acajou. Antennes à premier article pâle, le deuxième parfois éclairci à la base, les autres noirâtres. Pièce basale du segment génital du mâle en languette à côtés obliques, tronquée-arrondie au sommet, mais un peu saillant au milieu.

Long. : (♂) 9.75, (♀) 11.25; lat. (♂) 10.25, (♀) 12 mm.

Récoltée à Luluabourg par le R. P. CALLEWAERT, à qui je me fais un plaisir de la dédier. Cette espèce se reconnaîtra assez faci-

lement à sa forme élargie fortement en arrière, à sa coloration claire répartie en gouttelettes sur l'écusson notamment.

7. — **N. congolensis** SCHOUT.

Outre les types provenant de Lukula (ex collection SCHOUTEDEN) et de Kumbi, le Musée de Tervueren possède cette espèce de Congo da Lemba (MAYNÉ) et de Kondué (LÉONHARD).

Var. **pallidior** n. var.

A Luluabourg, le R. P. CALLEWAERT a récolté des spécimens d'un *Niamia* que je pense devoir rapporter au *N. congolensis* décrit par moi en 1909, dont elle a la forme; la convexité est cependant moindre sur l'écusson en arrière, et les côtés du pronotum n'offrent pas la dépression nette que l'on trouve chez *congolensis*, marquée obliquement entre la callosité humérale et l'œil.

Chez les exemplaires que nous a envoyés le R. P. CALLEWAERT, la coloration pâle a pris une plus grande extension que chez la forme typique, et sur la tête et le devant du pronotum au moins elle est à peu près aussi abondante que la coloration noire; le pronotum est entièrement et densément semé de taches plus grandes que chez *congolensis*, de forme irrégulière; l'écusson également est fortement envahi de pâle, sous forme de taches denses, moins abondantes que la coloration noire, sauf sur le disque parfois.

Long. : (♂♀) 11; lat. 11 mm.

8. — **N. flavosparsa** MONT.

Ma collection renfermait un type de cette espèce provenant du Kasai. Le Musée du Congo la possède en outre d'Hemptinne-Saint-Benoît et Luluabourg (CALLEWAERT), de Benza-Mazola (MAYNÉ), et de Léopoldville (ex collection SCHOUTEDEN).

9. — **N. Guirali** MONT.

10. — **N. guttulata** MONT.

11. — **N. Horvathi** HAGL.

12. — **N. irrorata** DALL.

Un spécimen provenant du nord de l'Uelé (ma collection).

13. — **N. katangensis** n. sp.

Assez bombé, à peu près aussi large que long, modérément rétréci d'arrière en avant, les côtés de l'écusson régulièrement arqués. En dessus, d'un flavescent plus ou moins ferrugineux, assez densément ponctué de noir ou de brun ferrugineux, la ponctuation sériée plus ou moins nettement et laissant notamment sur les côtés de l'écusson des espaces assez étendus calleux plus ou moins apparents, pâles.

Tête transversale, tronquée ou faiblement échancrée en avant, le bord régulièrement courbé latéralement; ponctuation sombre moins abondante que les parties claires, la coloration s'extravasant çà et là. Pronotum à côtés assez fortement arqués, le sommet de la courbe un peu en arrière du milieu; ponctuation plus espacée sur les côtés, laissant davantage apparaître le fond clair, imponctué; contour des cicatrices marqué de noir ou de brun ferrugineux. Écusson à ponctuation formant des séries nettes, plus ou moins fusionnées mais laissant çà et là des espaces plus larges imponctués : les plus apparents forment de grandes taches flavescentes irrégulières qui occupent la bordure latérale de l'écusson, diversement recoupées de séries de points, et s'étendant parfois jusque sur la base de l'écusson, tandis qu'au long du bord apical elles se continuent également par une série de taches plus petites, moins apparentes. Corie visible à callosité basale brun-orangé, pour le reste fortement envahie de noir, laissant des espaces flaves sur le milieu.

En dessous, tête flavescent ferrugineux, la base et le bord des juga noirs; ponctuation sombre sur les parties claires, sauf sur le bourrelet portant distalement les yeux. Antennes flavescentes ou ferrugineuses, 3 distalement, 4 sauf la base, 5 presque entièrement, noirs ou noir de poix. Poitrine partiellement noire et brun ferrugineux, les orifices noirs. Pattes d'un jaunepaille ou ochracé, l'extrême bord des fémurs et le sillon des tibias sombres. Ventre à bande médiane étroite noire ou brun foncé, irradiant latéralement finement sur les sutures, les impressions transverses des segments également brun foncé, de même que les stigmates et des ponctuations assez nombreuses couvrant la zone externe mais laissant au niveau de chaque suture une tache marginale flavescente nette, le reste de la marge étant foncé; segment génital du mâle noir également. Pièce basale du segment génital du mâle en languette assez courte, à bord apical très obtusément anguleux; les côtés obliques et sinués.

Long. : (♂) 9.5, (♀) 10.75; lat. (♂) 9, (♀) 10.5 mm.

Cette espèce a été découverte à Élisabethville (Katanga) par la

Mission agricole du Prof^r. LEPLAE, en X-1911 et III-1912. La coloration spéciale de l'écusson permettra de la reconnaître assez facilement parmi les espèces de teinte claire.

14. — **N. Lallemandi** SCHOUT.

Le Musée possède actuellement mes types, provenant du Katanga, ainsi que des spécimens récoltés au Tanganyika que renfermait ma collection. M^{me} DE PAOLI l'a également récoltée à la Mission de Luanza.

15. — **N. maculosa** MONT.

16. — **N. plagifera** MONT.

Nous a été envoyé de Congo da Lemba par M. MAYNÉ. La var. *punctulata* MONT. est représentée (ex collection SCHOUTEDEN) par un spécimen provenant de l'Uelé.

17. — **N. punctata** LEACH.

De Lenghi-Lukula (CABRA), Lodima (WÆELBROECK), Kisantu (GOOSSENS), Lukombé (KOLLER), Matadi (VERSCHUEREN), Koko-Kwilu-Madiata (VERSCHUEREN), Tolo (MAES).

18. — **N. tenuipicta** MONT.

19. — **N. vermicellaris** ST.

De l'Équateur.

La var. *decipiens* SCHOUT. est représentée par l'un des types provenant de ma collection.

Montandoneus KIRK.

Ce genre n'est encore représenté que par une seule espèce, *M. irradiatus* MONT., qui existe dans notre Colonie.

1. — **M. irradiatus** MONT.

Outre les spécimens déjà cités en 1909, provenant du Mayumbe (CABRA), le Musée en possède d'autres provenant du Bas-Congo également.

Brachyplatys BDV.

Ce genre est représenté dans notre Colonie par cinq espèces, que nous possédons toutes.

1. — **Br. aethiops** DALL.

De Mobwasa (DE GIORGI), Amadi (VAN DEN PLAS), Dungen (DEGREEF), Beni à Lesse (MURTULA), Yambata (MAYNÉ), Lukombe (KOLLER), kil. 209 de Kindu (BURGEON), Wombali (VANDERYST).

2. — **Br. incertus** REUT.

L'un des types du *Br. incertus* REUT., faisant partie de ma collection (ex REUTER!), a passé avec celle-ci dans les séries du Musée du Congo.

Dans les catalogues, ce *Brachyplatys* est donné comme synonyme d'*aethiops*, mais je crois devoir l'en séparer cependant. J'y rattache un spécimen provenant des Niam-Niam (ma collection, par ROLLE) et un autre récolté entre Kwesi et Kilo par le D^r BAYER. Les *Brachyplatys aethiops, incertus, testudonigra, truncaticeps* et *variegatus* sont, du reste, fort voisins entre eux!

3. — **Br. rubromaculatus** SCHOUT.

Le Musée de Tervueren n'a pas encore reçu cette belle espèce du Congo belge, mais il possède actuellement mes types (ex collection SCHOUTEDEN) provenant du Kamerun.

4. — **Br. testudonigra** GEER.

Cette espèce est extrêmement répandue dans tout le Congo. Nous la possédons de très nombreuses localités : Benza-Masola

(MAYNÉ), Congo da Lemba (MAYNÉ), Kanzi (VERSCHUEREN), Wombali (VANDERYST), Nyangwe (BEQUAERT), Kibombo (BEQUAERT), Seke (MAYNÉ), Mondombe (MAYNÉ), Matadi (VERSCHUEREN), Katola (RODHAIN), Léopoldville (DUBOIS), Kindu (BURGEON), Eala, Kitobola (ROVERE), Banana (ÉTIENNE), Tanganyika (HECO), Kundi (BURGEON).

5. — **Br. truncaticeps** MONT.

De cette espèce, très proche de la précédente, notre Musée possède l'un des types, provenant de Mpala (ex collection SCHOUTEDEN).

Caternaultiella MONT.

Aux trois espèces connues du Congo belge, j'en ajoute une quatrième, inédite.

1. — **C. Degreeffi** n. sp.

Voisin de *C. ferruginea* MONT., ayant comme celui-ci un rostre fort long, dépassant l'extrémité du ventre; également brillant et de coloration brun-marron, mais très sombre, les pattes, les antennes et le rostre plus clairs, testacés. Ponctuation fine, mais nette, même sur le disque de l'écusson, plus serrée latéralement; le pronotum ruguleux, ponctué-ridé transversalement en arrière. Le pronotum nettement plus allongé que chez *ferruginea*, pas deux fois aussi large que long au milieu; les côtés paraissant moins sinués; une fine carène longitudinale bien nette sur le disque, s'effaçant en avant; un léger bourrelet derrière les cicatrices, transversal. Écusson à bourrelet déprimé, se devinant cependant, mais non limité par une ligne nette. Ventre à fines rides longitudinales, plus nettes en dehors, plus rares sur le disque, avec entre ces rides quelques fines ponctuations; bord distal du cinquième segment ventral très obtusément angulé dans sa région médiane, davantage au milieu; le bourrelet du sixième segment (♀) plus accentué et proéminent sur les côtés, non denté au milieu ni latéralement. Antennes à quatrième article subégal au cinquième, le troisième plus court que les deux derniers réunis.

Long. : (♀) 8.5 mm.

De l'Uelé : Vankerckhovenville (DEGREEF).

Par la longueur du pronotum, cette espèce se différencie de tous les *Caternaultiella* qui me sont connus. Nous n'en possédons qu'un unique exemplaire que nous devons à M. le vétérinaire DEGRIEF, à qui je suis heureux de dédier ce type nouveau.

2. — **C. ferruginea** MONT.

C'est le *Caternaultiella* le plus répandu au Congo, semble-t-il. Nous le possédons de Kibombo (BEQUAERT), Yambata (MAYNÉ), Kondué (LÉONHARD).

3. — **C. Loosi** SCHOUT.

4. — **C. rugosa** SCHOUT.

J'ai décrit cette espèce du Mayumbe. Nous l'avons reçue de Congo da Lemba (MAYNÉ).

Probaenops WESTW.

Les trois *Probaenops* connus ont été retrouvés au Congo belge.

1. — **Pr. Cloetensi** MONT.

Un exemplaire provenant des Stanley-Falls (ex collection SCHOUTEDEN).

2. — **Pr. dromedarius** WESTW.

De Banzyville (ROYAUX), nous possédons un *Probaenops* que je rattache à *dromedarius*, bien que la coloration des pattes soit d'un brun de poix foncé.

3. — **Pr. obtusus** HAGL.

Représenté dans nos collections par un spécimen récolté dans le Mayumbe par le commandant CABRA.

Ponsila STAL.

Une seule espèce de ce genre a, jusqu'ici, été récoltée au Congo belge.

1. — **P. Severini** MONT.

Coptosoma LAP.

Genre représenté dans notre Colonie par de nombreuses espèces dont diverses encore inédites et que je décris ici.

1. — **C. apiatum** MONT.

Récolté à Wombali par le R. P. VANDERYST.

2. — **C. atenes** KARSCH.

Divers exemplaires de ce beau *Coptosoma* nous ont été envoyés de Beni par le lieutenant BORGERHOFF et d'entre Beni et Lesse par le D^r MURTULA. En 1909, j'avais pu le citer du Lado, alors qu'il n'était encore connu que du Kamerun.

3. — **C. Bayeri** n. sp.

En dessus, cette nouvelle espèce est extrêmement semblable par la coloration au *C. pallens* SCHOUT. de l'Afrique orientale, dont elle a aussi la forme et la convexité assez peu accentuée. Comme chez *pallens*, le devant du pronotum est lisse et calleux, avec seulement quelques petits points sombres formant une traînée sur les dilatations latérales. Chez l'unique exemplaire que j'ai sous les yeux, la base du pronotum est à ponctuation plus rare que chez *pallens*. De plus, chez *Bayeri*, le bourrelet basal de l'écusson est délimité nettement par une impression linéaire transversale, ponctuée, offrant un peu la forme d'une ~ à sommet tourné vers l'extrémité de l'écusson, et qui va en s'effaçant vers les côtés, les deux bouts du bourrelet n'étant pas bordés par elle (chez *pallens*, cette impression n'existe pas). La coloration du ventre est tout autre que chez *pallens* : il est en effet flavescent ivoiré, la région médiane noire, ainsi que sur chaque segment deux fascies transversales, l'une basale et reliée à la région médiane noire, l'autre postmédiane et

ne se rattachant pas à cette zone noire; ces parties noires sont seules ponctuées, la ponctuation assez grossière, et les parties flavescents sont au contraire lisses.

Long. : (♀) 3 mm.

Mon excellent ami le D^r L. BAYER nous a rapporté un unique exemplaire, femelle, de cette intéressante espèce parmi les collections réunies par lui, en 1911, entre Kwesi et Kilo, dans l'Ituri.

4. — **C. Bequaerti** n. sp.

D'un noir brillant, très légèrement verdâtre sur l'écusson; finement et assez densément ponctué en dessus, obsolètement sur la base du pronotum et de l'écusson; sur la tête, la ponctuation est très espacée, très peu apparente.

Tête en triangle à côtés courbes, largement arrondie en avant; les juga distants au sommet, peu convergents, le tylus à peine plus long qu'eux; juga flavescents à partir du milieu des yeux, avec l'extrême bord externe et interne noir ou brun; le sommet même du tylus également flavescents ou du moins brunâtre. Pronotum à côtés nettement sinués en avant des angles latéraux; le sillon transversal peu accentué; une tache subarrondie ou triangulaire derrière chaque angle huméral, une bande transversale courte de chaque côté du disque sur l'impression transversale, en arrière des cicatrices, une tache de chaque côté en avant de celles-ci et contre le bord antérieur noir, derrière les ocelles, largement séparées entre elles comme le sont aussi les deux bandes du disque, une bande (sinuée au niveau de l'impression transversale) oblique limitant en dedans les expansions latérales et naissant derrière l'œil pour aboutir à la face antérieure externe de l'angle huméral, et enfin le limbe latéral (sauf l'extrême bord) de l'expansion latérale, flavescents, parfois brunâtre; entre ce limbe et la bande interne, l'expansion latérale est plus grossièrement ponctuée que le reste du pronotum. Écusson à bourrelet basal large, médiocrement bombé, à fine ponctuation espacée, allant en s'élargissant vers le milieu, limité en arrière par un sillon ponctué net latéralement, mais s'effaçant sur la ligne médiane, en forme de ~ à sommet postérieur; le tiers externe (ou un peu moins) de ce bourrelet flavescents ou brunâtre, le reste noir; en dehors, ces taches claires atteignent presque le niveau d'une macule calleuse allongée basale, de même coloration; l'extrême bord latéral et distal de l'écusson noir, mais suivi d'une bordure flavescents (ou brunâtre) qui atteint à peu près la base de l'écusson et s'élargit faiblement sur la partie distale où elle est angulée nettement au milieu vers le disque. Connexivum calleux, flavescents ou brunâtre, coupé de noir aux sutures des segments; chacun des segments ventraux offre en dehors une

bande un peu oblique calleuse, de même coloration, ainsi qu'une tache apicale transversale de chaque côté du sixième segment. Poitrine grisâtre cendré. Antennes, tarsi, tibias et partie distale des fémurs également flavescents ou brunâtres, le restant des fémurs noir ou noir de poix; tibias non sillonnés en dessus.

Long. : (♀) 3.75-4 mm.

Mon excellent ami le D^r J. BEQUAERT a récolté cette belle espèce à Mufungwa-Sampwe, dans le Katanga. Le *C. Bequaerti* rappelle assez bien par sa coloration le *C. Bottegoi* MONT., d'Abysinie, dont le sépare déjà à première vue l'absence de double liséré clair à l'écusson.

5. — *C. Colmeiroi* BOL.

Nous possédons deux exemplaires de cette espèce rapportés d'Élisabethville par la Mission agricole LEPLAE.

6. — *C. conspersum* ST.

Récolté à Kindu par mon ami M. l'ingénieur L. BURGEON, et à Wombali par le R. P. VANDERYST.

7. — *C. conspicuum* n. sp.

Noir brillant, l'écusson à la base avec, de chaque côté du bourrelet (ou mieux, de son emplacement), une grande tache subarrondie un peu transversale, d'un flave-orangé; les parties suivantes sont flavescents : la partie antéoculaire des juga (sauf le bord externe) se prolongeant en arrière obliquement le long de l'œil, le limbe latéral du pronotum (sauf l'extrême bord), de l'angle huméral (non compris) à l'œil (le bord même est sombre), la corie en dehors, le limbe de l'écusson, sauf dans la région basale, le bord calleux de l'abdomen et une tache oblique externe sur chaque segment; les antennes et les pattes d'un flavescents légèrement testacé, les hanches, trochanters et les fémurs, sauf à leur extrémité, d'un brun foncé. Tête courte, transversale, les juga contigus devant le tylus et saillant chacun anguleusement en avant, le bord terminal de la tête étant donc échancré en angle obtus; les côtés obliques devant les yeux; juga excavés nettement; ponctuée-ridée par places. Pronotum à ponctuation assez forte latéralement, plus dense sur les expansions latérales, moins prononcée sur la région médiane, surtout en avant et en arrière, où elle est plutôt fine; l'impression transversale à peu près nulle. Écusson à ponctuation forte sur les côtés

à la base, moins forte et moins serrée distalement, plus fine sur le disque; le bourrelet basal indistinct, marqué seulement par une légère dépression au bord postérieur externe des grandes taches de la base; ce bourrelet est très large par conséquent, puisqu'il englobe ces taches.

Long. : (♂) 3 mm.

De Wombali (R. P. VANDERYST).

Bien que ce *Coptosoma* ait été récolté par le R. P. VANDERYST à Wombali, d'où provient également le *C. wombaliense* que je décris plus loin, et dont il a la forme de tête (bianguleuse en avant), il ne me paraît cependant pas possible de rattacher au *C. wombaliense* le spécimen mâle que j'ai sous les yeux. Il diffère, en effet, du *C. wombaliense* par des caractères très importants : la largeur du bourrelet basal de l'écusson bien plus grande, l'absence de ligne enfoncée limitant ce bourrelet, la disparition presque complète de l'impression transversale du pronotum, la coloration, etc.

8. — **C. cyanescens** MONT.

9. — **C. Falloui** MONT.

Espèce très répandue, que nous avons reçue de Lukombe (KOLLER), Eala (MAYNÉ), Congo da Lemba (MAYNÉ), Mondombe (MAYNÉ), Itoka (MAYNÉ), Kondué (LÉONHARD), Wombali (VANDERYST), Bas-Kasai (VANDERYST).

La var. *candidulum* MONT. nous a été envoyée de Congo da Lemba (MAYNÉ), Gali-Koko (CARLIER), Mobwasa (DE GIORGI), Kisantu (GOOSSENS), Nyangwe (BEQUAERT), Kundi (BEQUAERT), Mondombe (MAYNÉ), Kindu (BURGEON).

10. — **C. hirsutum** MONT.

Un spécimen récolté à Kindu par M. BURGEON, bien conforme à un type faisant partie de ma collection.

11. — **C. inclusum** ST.

De Kindu (BURGEON).

12. — **C. ituriense** n. sp.

Très voisin du *C. Vanderysti* que je décris ici. En diffère par les caractères suivants : pronotum à taches linéaires antérieures bien séparées entre elles ; ponctuation plus abondante, s'étendant jusque sur la base, la coloration noire s'extravasant çà et là. Écusson à bourrelet basal nettement délimité par une impression nette jusqu'à l'extrémité du bourrelet, qui se termine en pointe derrière les callus externes ; ce bourrelet paraît plus large au milieu, par suite ; tout le reste de l'écusson également plus ponctué, la ponctuation assez fine et dense sur le disque basal, plus forte latéralement et distalement ; la coloration noire ou noir de poix s'extravase en outre fortement sur les côtés de l'écusson et sur une région assez étendue de chaque côté de la ligne médiane près du bourrelet basal, formant des taches mal définies mais bien apparentes.

Long. : (♀) 3.75 mm.

Je n'ai vu de cette espèce qu'un unique exemplaire, femelle, acquis jadis de la firme ROLLE et récolté sur l'Ituri.

13. — **C. kasindianum** n. sp.

D'un noir brillant, à très léger reflet verdâtre-bleuté ; les parties suivantes flavescents : une bande oblique au long du bord externe des juga, la bordure latérale du pronotum à partir de l'angle latéral, cette bordure rentrant derrière l'œil et revenant en arrière en formant le début d'une deuxième bande qui atteint environ le milieu de l'expansion latérale ; contre le bord antérieur du pronotum, de chaque côté, et proche de cette deuxième bande, une tache transversale, ces deux taches largement séparées entre elles ; l'écusson avec une tache transversale assez petite, vers les extrémités du bourrelet, un trait en dehors de celui-ci, et le liséré, sauf à la base ; le bord calleux de l'abdomen, une tache oblique externe à chaque segment, les pattes et les antennes. Les hanches, trochanters et les fémurs dans leur partie basale d'un brun de poix. Tête ponctuée nettement, plus éparsément à la base ; de forme triangulaire, largement arrondie en avant, les côtés un peu arqués ; juga non contigus, rétrécis distalement. Pronotum à ponctuation plus forte latéralement, surtout entre les deux bandes flavescents, très faible et rare sur le disque ; l'impression transversale nulle. Écusson à ponctuation assez forte à la base sur les côtés, moins distalement, où elle est plus espacée, avec de très fins points entre les autres ; le disque à ponctuation fine ; le bourrelet délimité par une ligne enfoncée nette mais s'effaçant au milieu ; le liséré flavescents ponctué légèrement. Tibias non sillonnés en dessus.

Long. : (♀) 2.5 mm.

De Kasindi (Dr L. BAYER).

Dans la table publiée par MONTANDON des espèces à tête ponctuée (*Ann. Soc. Ent. Belg.*, XL, 1896, p. 127), ce *Coptosoma* vient se placer auprès des *C. adjunctum* MONT. et *C. oculator* R. et FRM., dont il est toutefois bien distinct.

14. — **C. katangense** n. sp.

D'un noir brillant, très faiblement bronzé, avec les parties flavescents que voici : la zone externe des juga (sauf le bord même), le limbe externe (sauf le bord) du pronotum, s'arrêtant au niveau du bord externe de l'œil et contournant l'angle huméral, avec une saillie vers l'intérieur au niveau de la base de l'expansion latérale, le liséré (finement ponctué de brun) de l'écusson, sauf dans sa région basale, deux taches petites et assez vagues du bourrelet basal, le bord calleux de l'abdomen et une tache oblique externe sur chaque segment, le segment génital du mâle en partie; les pattes et les antennes testacées, la base des fémurs et les tibias partiellement plus foncés. Tête en triangle large et court, largement arrondi en avant, les côtés un peu arqués; les juga non contigus devant le tylus mais à angles internes convergents nettement; la ponctuation bien nette sur le vertex, les juga ridés-ponctués. Pronotum à ponctuation nette, plus forte et plus dense dans l'impression et sur la partie interne des expansions latérales, plus fine en avant. Écusson à bourrelet indiqué seulement sur les côtés, effacé presque totalement entre les deux macules flavescents, non bordé en arrière d'une ligne enfoncée; la ponctuation plus forte sur les côtés de la partie basale, moins forte distalement et dans la région médiane basale, très fine sur le disque.

Long. : (♂) 2.75 mm.

Du Katanga : Kapiri (Mission agricole LEPLAE).

L'absence de toute ligne enfoncée limitant le bourrelet basal distingue nettement cette espèce nouvelle des formes voisines.

15. — **C. Murrayi** SIGN.

Du Bas-Congo (ex collection SCHOUTEDEN).

16. — **C. nubilum** GERM.

De Congo da Lemba (MAYNÉ), Amadi (VAN DEN PLAS), Kaseba (BEQUAERT), Yakoma (BOMSTEIN).

17. — **C. pictulum** ST.

18. — **C. puncticeps** MONT.

La forme typique est représentée par des exemplaires récoltés à Wombali (VANDERYST) et à Amadi (VAN DEN PLAS).

La var. *compunctum* MONT. a été récoltée à Karemi (BAYER), Uvira (STAPPERS), Ganda-Sundi (MAYNÉ).

En outre, nous possédons une variété nouvelle de ce *Coptosoma*, *C. puncticeps* var. **mixta** n. var.

Diffère de *puncticeps* typique par la bordure latérale flavescence du pronotum qui s'arrête au niveau du bord externe de l'œil (comme chez *atriceps*), bien que parfois on trouve encore contre le bord antérieur l'indication d'une macule correspondant au début de bande qu'offre *puncticeps* typique. L'écusson est marqué de flavescent à la base comme chez *puncticeps* typique.

Long. : 2.5-2.75 mm.

D'Itoka (MAYNÉ), de Mondombe (MAYNÉ).

Par la forme du liséré latéral du pronotum, cette variété rappelle les *Coptosoma* du groupe *atriceps*, dont elle est distincte par l'impression linéaire continue limitant le bourrelet basal de l'écusson.

19. — **C. Raffrayi** BOL.

20. — **C. Schoutedeni** KIRK. (*signatum* SCHOUT.).

Notre Musée possède (ex collection SCHOUTEDEN) le type de cette belle espèce, provenant du Mayumbe.

21. — **C. subcarinatum** MONT.

22. — **C. subsimile** MONT.

Nous a été envoyé de Congo da Lemba par M. MAYNÉ.

23. — **C. varicolor** SCHOUT.

Le type de ce beau *Coptosoma*, provenant du Haut-Uelé, est venu, avec ma collection, enrichir les collections du Musée de Tervueren.

24. — **C. Vanderysti** n. sp.

Espèce très voisine du *C. orientalis* SCHOUT., de l'Afrique orientale, mais en différant par divers caractères bien nets.

De même forme, élargie modérément vers l'arrière, médiocrement convexe en dessus. D'un flavescent clair également, variée de noir mais la coloration noire moins étendue. Tête ayant la région postoculaire noire mais avec une large échancrure entre les ocelles, réduisant la partie noire à une bande basale étroite; le tylus noir à sa base au moins, parfois entièrement, le plus souvent avec le disque clair. Pronotum offrant en avant un trait transversal noir en accent circonflexe sur chaque cicatrice, les deux traits le plus souvent soudés sur la ligne médiane et se prolongeant souvent en dehors vers une ligne ponctuée noire qui occupe le sillon traversant le disque avant le milieu; cette ligne noire se recourbe elle-même latéralement vers les angles latéraux; en outre un trait oblique, formé de la réunion de points noirs, sur la partie dilatée latérale; toute la région précédant le sillon transversal est lisse, imponctuée, flavescent clair, de même que le limbe basal du pronotum (offrant cependant souvent de très fines punctuations); l'espace précédant celui-ci est au contraire semé de points noirs assez forts, peu denses, réunis nettement en chaînons laissant des espaces imponctués assez étendus entre eux. Écusson offrant un bourrelet basal imponctué net, flavescent, limité en arrière par un sillon transversal noir très net; ce bourrelet ne va pas en s'élargissant vers le milieu comme c'est le cas chez *orientalis*; en dehors, s'étendant jusque dans les angles, un trait transversal calleux, flavescent également, qui est aussi limité de noir en arrière; le bord externe de l'écusson plus pâle, à très fines punctuations, tandis que le reste de la surface, en arrière des traits et bourrelet de la base, est semé de points noirs bien nets, plus abondants distalement, laissant à la base et sur le disque notamment des espaces imponctués plus larges, formant des taches plus ou moins arrondies et qui donnent à l'écusson un aspect comme nuagé; ces espaces imponctués sont lisses, légèrement calleux çà et là. Dessous noir, cendré sur la poitrine, le dessous de la tête presque entièrement d'un flave plus ou moins ochré, de même que les antennes, les pattes, le rostre (sauf le bout). Bordure de l'abdomen flavescente et calleuse, de même que sur chaque segment en dehors une tache calleuse oblique d'avant en arrière et qui pousse vers l'intérieur deux prolongements dont le postérieur est le plus long; la région des stigmates noire, entre la bordure externe et cette tache.

Long. : (♂ ♀) 2.75-3.5 mm.

Le R. P. VANDERYST, a qui je me fais un plaisir de dédier cette nouvelle espèce, l'a récoltée en plusieurs exemplaires à Wombali, dans le Kasai.

Le *C. Vanderysti* se distinguera aisément du *C. orientalis* par la présence d'un sillon transversal plus net à la base de l'écusson, par le bourrelet basal imponctué et non élargi au milieu, par la ponctuation plus éparse sur le pronotum et laissant le limbe basal libre, etc.

25. — **C. variolosum** MONT.

26. — **C. wombaliense** n. sp.

D'un noir brillant, avec les parties suivantes d'un flavescent clair ou plus ou moins ferrugineux : les juga (à l'exception du bord extrême, tant vers le tylus qu'en dehors); une tache contiguë au bord antérieur du pronotum de chaque côté en arrière des ocelles, le limbe latéral de l'œil à l'angle huméral (le bord extrême excepté), et une bande naissant derrière l'œil près du limbe latéral, ne dépassant parfois pas le tiers de la longueur des expansions latérales et d'autres fois rejoignant le limbe à la base de celles-ci; l'écusson avec une tache transversale lisse aux deux extrémités du bourrelet basal (laissant l'extrémité même et environ le tiers médian libres), un trait transversal basal externe, et le limbe externe presque jusqu'à la base; le limbe de la corie; la tête en dessous en grande partie; les antennes et les pattes (celles-ci plus ferrugineuses), la partie externe des dilatations latérales du prothorax en dessous; le bord calleux de l'abdomen et une tache oblique, calleuse également, sur chaque segment en dehors; les segments génitaux mâle et femelle en partie flavescents également. Poitrine d'un gris cendré, mate.

Tête assez grande, les juga étant larges, guère rétrécis vers l'apex, leur angle externe tantôt presque droit et arrondi (♀), tantôt plus aigu et saillant vers l'avant (♂); ces juga sont en outre nettement excavés, leur bord externe relevé; l'extrémité de la tête est donc large, non rétrécie, le bord terminal largement échancré ou même incisé anguleusement (quand les juga sont plus aigus); l'angle interne des juga est prolongé vers l'intérieur (plus ou moins aigu) au devant du tylus, les deux juga se rencontrant devant celui-ci; ponctuation de la tête rare et vague, quelques légères rides. Pronotum à ponctuation très fine en général, sauf dans l'impression transversale (assez marquée du reste), plus forte sur les côtés, en dedans de la bordure flavescente. Écusson à bourrelet basal marqué par une ligne imprimée, effacée seulement sur la région médiane, nette jusqu'en dehors, où le bourrelet se termine en pointe au niveau de l'extrémité interne des traits flavescents basilaires; ponctuation aussi forte latéralement que sur les côtés du pronotum, plus faible distalement, presque effacée sur le disque; la bordure flavescente à très fine ponctuation brunâtre. Hanches, trochanters et fémurs,

sauf leur extrémité, rembrunis, testacés ou brun de poix ; tibias non sillonnés en dessus.

Long. : (♂ ♀) 3.5-3.75 mm.

Du Kasai : Wombali (R. P. VANDERYST).

Espèce bien caractérisée par la forme spéciale de la tête, à juga larges jusqu'au bout, l'extrémité de la tête étant, en outre, largement incisée ou échancrée.

L'un des exemplaires (♂) offre, outre les dessins décrits ci-dessus, quatre points flavescents dans l'impression transversale du pronotum. Un autre (♀) en présente deux.
